**Utiliser les dictionnaires**

**Définition :**

Un dictionnaire est un ouvrage qui répertorie les mots d’une langue et fournit leurs définitions, orthographe, nature grammaticale, prononciation, et autres informations utiles.

1. **À quoi sert un dictionnaire de langue ?**

Trouver le sens d’un mot.

Vérifier l’orthographe correcte.

Identifier la nature grammaticale (nom, verbe, adjectif, adverbe…).

Connaître le pluriel et le féminin des mots.

Rechercher les mots de la même famille, les homonymes, antonymes, paronymes.

Conjuguer les verbes.

Découvrir l’étymologie (origine du mot).

Apprendre la prononciation (phonétique).

1. **Les différents types de dictionnaires**

Dictionnaires de langue : fournissent définitions, synonymes, antonymes, conjugaisons, étymologies.

Dictionnaires bilingues : traduisent les mots d’une langue à une autre.

Dictionnaires spécialisés (lexiques) : couvrent des domaines précis (informatique, médecine, droit…).

Encyclopédies : ouvrages plus larges qui exposent des connaissances générales ou spécifiques.

1. **Organisation et structure d’un dictionnaire**
* Les mots sont classés par ordre alphabétique.
* Des mots repères (mots clés) aident à se repérer rapidement.
* Les articles utilisent différents styles typographiques : mots en gras pour l’entrée, définitions en italique, etc.

Chaque article comprend :

* L’entrée (mot recherché, en gras).
* La nature grammaticale (ex. : v. pour verbe, n. pour nom).
* La définition(s).
* Des exemples d’usage.
* Parfois la conjugaison, le féminin/pluriel, la phonétique.
* Une liste d’abréviations est fournie en début ou fin d’ouvrage pour comprendre les symboles.
1. **Techniques d’utilisation du dictionnaire**
* Ouvrir le dictionnaire au début, milieu ou fin selon la première lettre du mot.
* Chercher le mot en suivant l’ordre alphabétique, en utilisant les mots repères.
* Lire attentivement l’article pour choisir la définition adaptée au contexte.
* Utiliser les abréviations pour comprendre la nature du mot et ses variantes.
* Pour les dictionnaires numériques, exploiter les fonctions de recherche rapide et audio pour la prononciation.

Par exemple d’analyse d’un article de dictionnaire (exemple : « mécanique »)

Entrée : mécanique (en gras).

Nature : nom féminin.

Définition : ensemble des phénomènes liés au mouvement et aux forces.

Exemples : « La mécanique des fluides », « un principe de mécanique ».

Abréviations : n. (nom), f. (féminin), pl. (pluriel), etc.

**TD : Exercices pratiques**

Chercher la définition d’un mot dans un dictionnaire papier et numérique.

Identifier la nature grammaticale et les différentes acceptions d’un mot.

Trouver les synonymes, antonymes, et mots de la même famille.

Utiliser un dictionnaire bilingue pour traduire un mot ou une expression.